

Regrouper les acteurs autour de la charte nationale

L'association nationale **CHANTIER école**, regroupe des membres actifs, personnes physiques et personnes morales qui initient, coordonnent et/ou mettent en œuvre la **démarche pédagogique du chantier-école**, ainsi que des membres associés, personnes physiques et morales qui se reconnaissent dans la **charte nationale des acteurs**. Rédigée par les acteurs réunis à Roubaix en 1995, la charte de CHANTIER école rassemble les membres du réseau autour d'un concept commun dont ils s'engagent à respecter les fondements répertoriés en 10 points.

La Charte

- 1 **Priorité aux personnes**
- 2 **Non à la démarche occupationnelle**
- 3 **Oui à la valorisation des personnes**
- 4 **Une organisation professionnelle et un encadrement de qualité**
- 5 **Une volonté d'inscrire le chantier-école dans un parcours d'insertion**
- 6 **Une obligation d'évaluation**
- 7 **Dans une logique d'intérêt collectif**
- 8 **Une volonté de développement local**
- 9 **Une stratégie globale**
- 10 **Le nécessaire changement des priorités globales**

CHANTIER école fait partie des têtes de réseau de l'IAE.

A ce titre, elle participe au bureau et aux groupes de travail du CNIAE (Conseil National de l'Insertion par l'Activité Économique) ainsi qu'au comité national de suivi de la réforme de l'IAE initiée par la DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle).

◆ Le réseau, qui se décline en 17 régions, regroupe à ce jour près de 550 adhérents, aussi bien en France métropolitaine que dans les DOM-TOM, soit plus de 1000 chantiers et ateliers d'insertion/formation. Cela représente plus de 20 000 salariés en insertion ou stagiaires en formation encadrés par quelques 5000 salariés permanents.

Il développe une meilleure connaissance des bonnes pratiques à travers les mises en place d'une démarche d'amélioration qualitative, d'un observatoire national et d'un centre de ressources.



Focus sur les ACI

Les ateliers et chantiers d'insertion se caractérisent par leur activité qui est dans 43% des cas dite d'utilité sociale, le reste étant des activités mixtes telles que les activités de production (textile, restauration...). La réglementation impose qu'au maximum 30% du chiffre d'affaires soit issu de la commercialisation.

association nationale
les acteurs du
CHANTIER école
insertion/formation

c'est quoi?

CHANTIER école est un réseau au service de l'insertion par l'activité économique (IAE) dont l'objectif est de permettre aux personnes exclues durablement du marché du travail de retrouver, non seulement un emploi, mais aussi de se réinsérer socialement.

"Est appelé chantier-école, toute action collective qui, à partir d'une situation de mise au travail, sur une production grandeur nature, a pour objectif de favoriser la progression des personnes."



www.chantierecole.org

CHANTIER école et les 5 fonctions

CHANTIER école a travaillé sur la définition de 5 fonctions indispensables à un ACI.

Fonction employeur spécifique d'insertion et projet associatif



Garantir la bonne mise en œuvre du contrat d'insertion.

Fonction production



Produire des biens ou des services.

Fonction formation



Former les salariés en parcours d'insertion.

Fonction accompagnement social et professionnel



Accompagner le salarié afin de l'aider dans la création de son projet professionnel en vue de son insertion durable dans l'emploi

Fonction Développement local et partenarial



Faire lien avec les référents externes en charge du parcours vers l'emploi et avec les ressources du territoire (maison de l'emploi, collectivités territoriales et entreprises).

Chacune de ces fonctions comprend des missions et tâches incombant à un ACI lui permettant ainsi de travailler à sa structuration.

Favoriser la reconnaissance du réseau CHANTIER école par les institutions

En dehors de ses ressources propres (cotisations de ses adhérents, financement des actions de formation), l'association est financée par le FSE (Fond Social Européen) et par le biais de conventions avec le ministère de l'économie des finances et de l'emploi, le ministère du travail, ainsi que par l'agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Parallèlement elle est signataire de conventions de partenariat avec la direction du développement durable de la SNCF, Unifformation.

Fondation
Solidarité

Vous aider à aider les autres

INRS
Institut National de Recherche et de Sécurité

Unifformation

Une démarche pédagogique

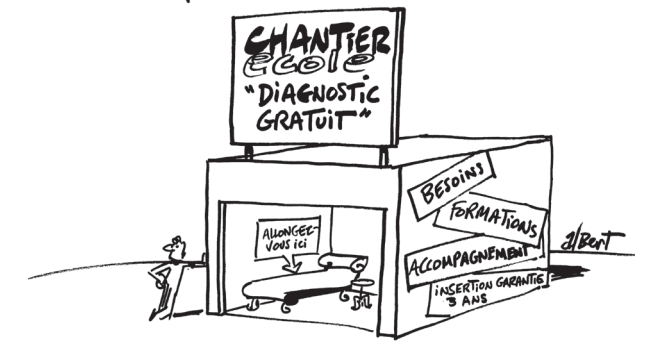
Deux dispositifs phares

Les ateliers et chantiers d'insertion

Les actions reposent, au-delà de la charte fondatrice, sur les cinq fonctions indispensables à un atelier chantier d'insertion (ACI). Les personnes accueillies sont salariées par un employeur conventionné par l'État.

Les chantiers formation

Toujours dans la démarche pédagogique du chantier-école, les chantiers formation s'intègrent dans le cadre des dispositifs nationaux et régionaux de la formation professionnelle. Il s'agit de lieux de formation permettant à des personnes (demandeurs d'emploi, salariés issus des structures d'insertion par l'activité économique, salariés en cours de licenciement...) d'obtenir une qualification dans un domaine spécifique.



CHANTIER école a pour objectifs de

- ◆ regrouper les acteurs mettant en œuvre la pédagogie du chantier-école autour de la charte nationale
- ◆ développer la professionnalisation des signataires de la charte à travers des actions de formation, de valorisation et de diffusion des bonnes pratiques
- ◆ représenter les acteurs auprès des institutions départementales, régionales, nationales et européennes en favorisant la reconnaissance du chantier-école et en accompagnant la mise en œuvre des politiques publiques

Une réflexion permanente

- ◆ sur la pédagogie du chantier-école, et une formation en lien avec Pôle Emploi
- ◆ sur le soutien des adhérents dans l'application des exigences de la charte nationale des acteurs au cœur de leurs actions,
- ◆ sur la mise en place de commissions nationales réunissant les acteurs volontaires sur les thématiques suivantes la régionalisation, la formation des acteurs, la vie de l'association et services aux adhérents, les créations d'un outil de gestion, de guides méthodologiques (Guides illettrisme, santé en chantier, accompagnement, discrimination, préventions des risques) de mallette ressources (illettrisme en chantier d'insertion, portefeuille de compétence, etc.).